

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ

ENSA TOULOUSE

SESSION 2025-2026

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·es handicapé·es

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences Associé des ENSA	Catégorie statutaire : A
Champ disciplinaire : Ville et Territoires	2025_MCFA_VT_2 <i>Date de la prise de fonction / 01/09/2025</i>

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant·e-chercheur·e enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Toulouse
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

I - Missions et activités principales

L'ENSA TOULOUSE recrute un maître de conférences associé ayant une compétence dans le domaine de la Ville et des Territoires (VT). Le champ VT est présent dans une progressivité et une complémentarité d'acquis de compétences, contribuant à la formation des architectes dans les cycles licence, master et HMO-NP. Le champ VT permet de former des architectes engagés dans la connaissance des territoires (urbains, périurbains et ruraux), des ressources et du vivant par une approche interdisciplinaire et transcalaire (spatiale et temporelle) du projet. Il permet également d'ouvrir les orientations professionnelles des étudiants dans les métiers de la conception à l'échelle urbaine et territoriale, complémentaires du métier d'architecte.

Ses missions seront les suivantes :

Charges pédagogiques :

Le ou la candidat.e participera activement à des enseignements dans les cycles licence et master en étroite relation et coordination avec l'équipe enseignante VT en place. Il ou elle aura pour mission de développer des cours magistraux, d'encadrer des travaux dirigés et de participer à des ateliers de projet architectural, urbain et paysager, visant à appréhender les démarches urbaines et paysagères dans une approche transdisciplinaire. Il est attendu que le(a) candidat.e ait un goût pour l'apprentissage, la pédagogie et qu'il ou elle ait une bonne connaissance des processus conceptuels à l'œuvre suivant différentes échelles et territoires.

1. En licence :

Au S5 : l'enseignant(e) sera en charge d'un groupe d'étudiants qu'il/elle devra placer en situation de futurs concepteurs et acteurs des territoires par l'expérimentation de pratiques de projets basées sur une approche pluridisciplinaire croisant les dimensions spatiale, temporelle,

sociologique et planificatrice. Le S5 se situe dans la continuité du S4 et amène les étudiants vers d'autres méthodes d'observation et d'analyse, en s'attachant à développer leurs capacités d'observation sur des territoires plus larges (centres anciens, périphéries et campagnes péri-urbaines). L'enseignant(e) devra effectuer des cours magistraux visant à expliquer les démarches urbaines et paysagères contemporaines, animer des ateliers et des visites de terrain tout au long du semestre.

2. En master :

Au S7 : l'enseignant(e) participera à un enseignement de séminaire au sein d'une équipe pluridisciplinaire dont les apports croisent théorie, pratique et recherche portent sur la fabrique des situations architecturales, urbaines, paysagères en insistant notamment sur les usages, le quotidien, les rythmes et temporalités.

Le séminaire initie les étudiants aux méthodes de la recherche en architecture et leur permet d'acquérir un savoir large, une culture urbaine et territoriale et de développer un esprit critique conscient des enjeux écologiques, sociaux, politiques et symboliques de l'acte de bâtir.

Aux S7 et S9 : l'enseignant(e) participera à l'encadrement pédagogique du projet architectural, urbain et paysager portant sur la thématique des mutations des territoires ruraux et des petites villes et moyennes.

Les territoires ruraux constituent des espaces stratégiques pour la transition écologique et sont porteurs de nouvelles ruralités où se déplient d'autres manières d'habiter et de vivre au quotidien, en interactions et complémentarités avec l'écosystème métropolitain (Plan Culture et Ruralité, Stratégie Nationale pour l'Architecture 2). L'atelier « hors les murs » s'appuie sur une mise en situation continue des étudiants en contact étroit avec un territoire apprenant et ses acteurs locaux (élus, habitants, artisans, etc.), dans une démarche de conception d'un projet situé et éco-responsable.

L'enseignant(e) participera à l'animation de ces temps « In situ » et il/elle proposera des apports théoriques et méthodologiques (savoirs et outils pour le projet) en relation avec sa pratique professionnelle.

3. Autres charges

- En Licence, troisième année, l'enseignant(e) pourra être amené(e) à participer à l'encadrement des rapports de stage.
- En HMO-NP, il/elle pourra assurer le suivi en tant que directeur/trice d'études d'ADE dans le cadre de la formation HMO-NP.

L'enseignant(e) participera aux jurys de fin de semestre et de fin de cycle ainsi qu'aux autres jurys (HMO-NP, etc.).

Organisation des journées d'enseignement et charges horaires :

Enseignements	Heures TD	Heures CM	Total heures
UE S543 : « Reconnaissances et Expérimentations du Territoire pour le projet », CM les lundis de 9h à 11h, puis TD de 11h30 à 13h et 14h à 17h30 (10 séances), selon le calendrier du semestre et l'organisation de l'équipe pédagogique.	38	2	41,2
UE S771 : Séminaire « la fabrique des situations et médiations », les mercredis de 9h à 17h, selon le calendrier du semestre et l'organisation de l'équipe pédagogique.	15	3	19,8
UE S711/S911 : Atelier de projet « Architecture, Paysage et Territoires soutenables », les jeudis de 9h à 18h (14 séances) et CM le vendredi de 13h à 17h, selon le calendrier du semestre et l'organisation de l'équipe pédagogique.	70	4	76,4
HMO-NP – Jury		8	8
Total	138	16	145,4

II - Obligations de service de l'enseignement :

160 heures équivalent TD pour 6 mois (de septembre 2025 à février 2026).

Au-delà des 160 heures de face à face pédagogique, l'enseignant recruté pourra, en tant que maître de conférences associé, être sollicité dans le cadre de ses obligations de service pour participer aux entretiens d'admission, à la journée portes ouvertes, à des jurys ou à des commissions.

Ce poste de MCFA est destiné à renforcer les enseignements de S5 en 3ème année de licence et S7, S9 en 1ère et 2ème année de master au premier semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2025-2026 sans préjuger de son maintien ultérieur.

III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :

- Diplôme d'architecte et/ou urbaniste, avec une expérience de terrain dans les domaines de l'urbanisme et du paysage : maîtrise d'œuvre, maîtrise d'œuvre urbaine, assistance à maîtrise d'ouvrage,
- Le ou la candidat.e disposera d'une expérience professionnelle significative en matière de conception des projets à l'échelle urbaine et territoriale,
- Le ou la candidat.e possédera une expérience dans l'enseignement de la pratique du projet à différentes échelles urbaines et territoriales.

IV - Présentation générale de l'école :

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants. Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis.

En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel. Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

A travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoï.

V - Dossier de candidature :

- Un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de praticien (2 pages maximum)

- Un dossier de références présentant sa pratique professionnelle et son expérience pédagogique (30 pages maximum)
- Une note pédagogique (4 pages maximum)
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du diplôme d'architecte

Date limite pour la remise du dossier : vendredi 20 juin 2025

Après sélection des candidatures, une audition sera organisée début juillet.

Les candidats retenus seront informés par l'administration de l'établissement de la date et de l'heure au plus tard 4 jours avant l'audition.

Le dossier de candidature est à adresser à

rh@toulouse.archi.fr

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.